

**BURKINA FASO**

-----  
Unité-Progrès-Justice

**IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE**

-----  
TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

*Session permanente*

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE  
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

**RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°064 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT  
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD  
DE PRET N°5900150003501 SIGNE LE 27 FEVRIER  
2023 A OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO  
ET LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
POUR LE FINANCEMENT DU PROJET  
D'AMELIORATION DES SERVICES D'EAU  
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR LE  
RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE (PASEPA-2R)**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Youssof OUEDRAOGO**, rapporteur.

*Septembre 2023*

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 22 septembre, de 14 heures 35 minutes à 15 heures 05 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt n°5900150003501, signé le 27 février 2023 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque Africaine de Développement pour le financement du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R).

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Youssouf OUEDRAOGO pour participer aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, les lundi 18 et jeudi 21 septembre 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le jeudi 31 août 2023 de 11 heures 40 minutes à 13 heures 25 minutes, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

## **I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Le député rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

### **I.1- Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté par monsieur Mikailou SIDIBE, Ministre de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

L'exposé des motifs, présenté par le Ministre a porté sur les points suivants :

- contexte et justification du projet,
- description technique du projet,
- montant et conditions du financement.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

## **I.2- Débat général**

Au terme de l'exposé du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- les modalités de mise en œuvre des activités génératrices de revenus (financement ou dotation en matériel) évoquées dans les résultats attendus dans le cadre de l'exécution du présent projet ;
- le contenu de la mention « activités d'accompagnement » évoquée au niveau de la Composante A du présent projet et les modalités de cet accompagnement;
- la mise à disposition de la répartition par région des différentes réalisations à la représentation nationale ;
- l'estimation du nombre d'emplois à créer dans le cadre de ce projet ;
- la durée moyenne actuelle de « la corvée d'eau » et sa conformité avec la réalité ;
- la prise en compte de la situation des élèves à mobilité réduite et des personnes handicapées lors de la réalisation des latrines dans les écoles, les centres de santé et les lieux publics, dans le cadre de l'exécution du présent projet ;
- la prise en compte de l'aspect protection environnementale et santé des bénéficiaires lors des campagnes de sensibilisation des populations pour un changement social et de comportement sur le genre et la gestion hygiénique des menstrues cités comme un résultat attendu dans le présent projet ;
- la prise en compte, dans le présent projet, du barrage de Guiti qui est censé approvisionner toute la ville de Ouahigouya et les communes rattachées en eau potable ;
- la manière dont l'exécution du PASEPA-2R pourrait contribuer à l'atteinte de la cohésion sociale ;
- la mention des acteurs de mise en œuvre du PASEPA-2R ;
- le contenu de la notion de : « Développement d'infrastructures en eau potable climato-résilientes et sensible au genre » de la Composante A du PASEPA-2R ;
- la participation des bénéficiaires à l'élaboration et à la conception du PASEPA-2R tenant compte du principe de l'Approche basée sur les Droits humains ;
- la composition de la part contributive des bénéficiaires dans le PASEPA-2R ;
- les difficultés que le Burkina Faso éprouve pour atteindre l'accès universel à l'eau potable pour tous ;

- les critères de choix des 280 jeunes pour la formation et l'équipement sur les métiers de l'eau et l'assainissement et la réalisation de 10 000 latrines familiales ;
- les composantes des 20 plateformes multifonctionnelles pour les Activités génératrices de revenus (AGR) ;
- le contenu de la notion de « kits de dignité, d'hygiène et d'assainissement » ;
- la prévision d'un quelconque changement de destination du projet, au regard du contexte sécuritaire.

## **II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

Il ressort de ces échanges que la ratification de cet accord de prêt, objet du présent projet de loi, permettra à terme de :

- satisfaire durablement les besoins en eau potable et d'assainissement des populations vulnérables dans les zones d'intervention du projet ;
- augmenter durablement et équitablement l'accès à travers la réalisation de postes d'eau autonomes, de mini systèmes et d'adductions d'eau potable simplifiés ;
- améliorer durablement les conditions de vie des populations et soutenir en particulier les personnes déplacées internes suite à l'insécurité ;
- améliorer l'accès aux services d'assainissement dans les écoles, les centres de santé, les lieux publics et les familles en milieu rural dans les régions ciblées par le projet ;
- relever le niveau des activités socioéconomiques des populations affectées par la situation sécuritaire.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, dans la mise en œuvre du Projet, la Commission recommande au Gouvernement :

- la prise en compte des élèves à mobilité réduite et des personnes handicapées,
- la prise en compte des contraintes sécuritaires pour minimiser les échecs afin d'éviter au budget de l'Etat, les charges d'une dette qui pourrait s'avérer improductive.

Ouagadougou, le 22 septembre 2023

Le rapporteur

P.O.  


**Youssouf OUEDRAOGO**

La Présidente



**Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA**

## DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	<b>TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle</b>	<b>Présidente</b>
2.	<b>SOME Yiompouén Aimé</b>	<b>Vice-président</b>
3.	<b>BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine</b>	<b>1<sup>re</sup> Secrétaire</b>
4.	<b>SAWADOGO Abdoulaye</b>	<b>2<sup>e</sup> Secrétaire</b>
5.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
6.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
7.	BALBONE Boubacar	Membre
8.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
9.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
10.	KY Drissa	Membre
11.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
12.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

## DEPUTES PRESENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	<b>TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle</b>	<b>Présidente</b>
2.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
4.	BALBONE Boubacar	Membre
5.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
6.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
7.	KY Drissa	Membre
8.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
9.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

### DEPUTES ABSENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Absent	Absent excusé
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		X
2.	SOME Yiompuén Aimé		X
3.	SAWADOGO Abdoulaye		X

### PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibata	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire